

DSI-BA IVRY SUR SEINE



LA CFE-CGC LA POSTE A SIGNÉ L'ACCORD D'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PERSONNELS VERS LES FUTURS SITES DE PARIS BIOME, ISSY CŒUR DE VILLE ET SIÈGE LBP (SÈVRES).

Le vendredi 07 avril, le Président de la CFE-CGC Groupe La Poste ainsi que vos représentants locaux ont participé à cette séance de signature : L'accord comprend des mesures d'accompagnement qui courent jusqu'au 31 décembre 2024. Les différentes phases de déménagement s'étalent de mai à septembre 2023. Voici les principales mesures validées à la suite de nombreuses séances de négociations, au cours desquelles la CFE-CGC a exprimé ses revendications dont l'une majeure :

EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL 3 JOURS / SEMAINE.



Prise en compte des trajets longs - Equilibre vie personnelle / vie professionnelle : Tout POSTIER de la DSI-BA présent à Ivry jusqu'au jour du déménagement bénéficiera d'un 2ème et/ou 3ème jour télétravaillé **si le temps de trajet est supérieur ou égal à 1h**. Cette mesure est prévue dans un premier temps jusque fin décembre 2023, et sera en expérimentation, pour le 3ème jour télétravaillé en 2024 : la CFE-CGC a fait valider l'instauration de commissions de suivi de cet accord et plus particulièrement sur cette expérimentation.



Evolution du temps de travail vs impacts transports : l'accord OTT en vigueur à la DSI-BA continue de s'appliquer, avec toutefois des possibilités d'aménagement pour quiconque en fera la demande auprès de son manager, cf « partage des contraintes ».



Mesures d'aides aux déplacements : Tout Postier de la DSI-BA percevra une prime de 250€ brut pour ce changement de site de travail.



Evaluation de l'impact - Temps Domicile - Travail : chacun devra remplir le formulaire et ainsi bénéficier de la prime forfaitaire relative à cette augmentation du temps de trajet.

0 à 10'	11 à 20'	21 à 30'	31 à 40'	41 à 50'	51 à 60'	> 1h
- €	550€ à 1000€	1050€ à 1500€	1612€ à 2080€	2132€ à 2600€	2652€ à 3120€	3640€



Une aide financière spécifique est aussi prévue pour aider à l'acquisition d'un VAE (véhicule à assistance électrique) : 20% du prix d'achat (majorée de 20% pour les Postiers classe 1 à 3), avec plafond à 1500 € brut. Par suite de la signature accord NAO 2023, La CFE-CGC vous rappelle aussi au verso de ce tract : le FMD (forfait mobilité durable) pour tous personnels de La Poste.

VOS REPRÉSENTANTS RESTENT À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES À L'APPLICATION INDIVIDUELLE DE CET ACCORD, TELLES PAR EXEMPLE, L'IMPACT POUR LES GARDES D'ENFANTS...



Redwan BEN KHEDER est disponible sur le site d'Ivry redwan.benkheder@labanquepostale.fr

LA CFE-CGC SERA ATTENTIVE ET EXIGEANTE AUX BONNES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE CET ACCORD, EN 2023 ET 2024, POUR TOUS LES PERSONNELS POSTIER DE LA DSI-BA D'IVRY SUR SEINE.



FLASH INFO

Avril 2023

La CFE-CGC
Groupe La Poste
VOUS INFORME

!
A partir du
01/07/2023



FORFAIT MOBILITE DURABLE

C'EST QUOI ?

Dispositif de prise en charge totale ou partielle par l'entreprise **pour tous les salariés**, des frais de déplacement entre domicile et lieu de travail (rétroactivité au 01/04/2023).

CONDITIONS :

"**Mobilité douce**" : utiliser des transports alternatifs à la voiture individuelle : vélo y compris à assistance électrique, co-voiturage, transports en commun (sauf si prise en charge intégrale par l'entreprise), engins personnels motorisés non thermiques....

COMMENT ?

Déclaration sur l'honneur d'utiliser ces modes de transports **au moins 30 jours par an**.
Pour en faire la demande : <https://plume.laposte.fr/rh>

COMBIEN ?

200€ annuels mensualisés sur 12 mois. Non cumulable avec l'Indemnité de Transport pour utilisation du Véhicule Personnel.

Toutes les infos et détails sur notre site !

cfecggroupelaposte.fr

CFE-CGC Groupe LA POSTE - 90 rue La Fayette - 75009 PARIS
01 48 24 77 32 - cgclaposte@gmail.com

CFE
CGC
Groupe La Poste



VOS REPRESENTANTS ELUS DSI-BA

Redwan BEN KHEDER - redwan.benkheder@labanquepostale.fr

Jean-Pierre ARTAUD - jean-pierre.artaud@labanquepostale.fr

Mohamed ZIATI - mohamed.ziati@labanquepostale.fr

REPRÉSENTANT NATIONAL SERVICES FINANCIERS LA BANQUE POSTALE

THIERRY LAURENT

cgc.sflbp@gmail.com - 06 19 64 20 87



CFE
CGC
Groupe La Poste